

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 03 août 2021

SYSTEME D'ALERTE ET D'INFORMATIONS DES POPULATIONS

Test mensuel des sirènes SAIP du mois d'août

Comme chaque 1^{er} mercredi du mois, afin de permettre la vérification de l'état de fonctionnement du parc des sirènes du système d'alerte et d'informations des populations (SAIP) de Mayotte, un test mensuel sera effectué :

Mercredi 04 août 2021 à 12h20

(déclenchement automatique depuis la préfecture)

S'agissant d'un test, il n'est pas nécessaire de procéder à des évacuations et vous pouvez continuer votre activité normalement.

Pour mémoire : le signal d'essai comporte un cycle d'une durée de 1 minute et 41 secondes d'un son modulé. Chaque cycle comporte 5 périodes de fonctionnement.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél: 02 69 63 54 03 - 02 69 63 54 32

Courriel: communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet: www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976 Twitter : @Prefet976